



## Bulletin d'adhésion

[www.mouvement-mv2.org](http://www.mouvement-mv2.org)

Dans la continuité de la réflexion, de l'action et de la mobilisation mises en œuvre à l'occasion des élections municipales, Jean-Christophe Fromantin, Maire de Neuilly sur Seine, rassemble ceux qui lui ont apporté leur soutien et lance le « mouvement MV2 »

MV2 dont le nom vise à rappeler celui de la liste « Ma Vie, Ma Ville » a pour objectif :

- 1) de soutenir les projets de Jean-Christophe Fromantin et de son équipe
- 2) de réfléchir avec eux sur tous les sujets qui touchent la vie quotidienne et les perspectives d'évolution liées aux grandes mutations, au-delà de Neuilly ...
- 3) de continuer à mobiliser de nouvelles compétences, issues de la vie civile, autour des grands thèmes de société.

**Deux thèmes seront privilégiés « la compétitivité » et « la solidarité ».**

La profession de foi qui a été rédigée appelle à : « **Plus de conviction** car l'engagement politique doit rester un acte désintéressé, guidé par l'esprit de service. La prise en compte et le respect de la personne humaine sont le fil rouge de cette approche politique ... **Plus de vision** car l'ampleur des évolutions liées aux technologies et à la mondialisation appellent des innovations dans tous les domaines ... **Plus d'expertise** car l'action politique ne peut plus se passer du capital de connaissance développé par chaque individu ... »

**S'engager dans MV2 c'est soutenir notre action sur le fond comme sur la forme et continuer à mobiliser autour de vous, à Neuilly et ailleurs...**

Par votre soutien et votre adhésion vous renforcerez cette dynamique

[mouvementmv2@gmail.com](mailto:mouvementmv2@gmail.com)

**Chèques à l'ordre de « Mouvement MV2 » à déposer ou à adresser à :**

**Mouvement MV2, 93 rue de Chézy 92200 Neuilly sur Seine tel : 06.64.28.29.09**



M. / Mme : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Portable : .....

Email (écrire en MAJUSCULE) : .....

J'ai connu MV2 par : .....

- Soutient MV2 et verse une COTISATION  $\geq$  20 EUR (10 EUR pour les moins de 25 ans)
- Accepte d'être MEMBRE ACTIF et souscrit à une COTISATION  $\geq$  30 EUR
- Accepte d'être MEMBRE BIENFAITEUR et souscrit à une COTISATION  $\geq$  100 EUR